■ **Optique du Pont-Neuf S.A.**, à Morges (FOSC du 20.02.2001, p. 1288). Statuts modifiés le ler avril 2004. Capital-actions porté de CHF 250'000 à CHF 350'000 par l'émission de 100 actions nominatives de CHF 1'000. Capital-actions entièrement libéré: CHF 350'000, divisé en 350 actions nominatives de CHF 1'000, avec restrictions quant à la transmissibilité. Kunz Gustav n'est plus administrateur; sa signature est radiée. Nouveaux administrateurs: Knoll Joachim, président, et Knoll Edeltraud, secrétaire; ils continuent à signer individuellement mais ne sont plus directeurs.
Journal no 3716 du 07.04.2004
(02213132 / CH-550.0.142.920-6)